

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....
**MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE (MPTEN)**
.....

**PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET
REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(WARDIP-GUINEE)**

**L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU
MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE (MPTEN).**

SERVICES DE CONSULTANT

Date début : 21 Juillet 2025

Date limité : 11 Aout 2025

Contexte et justification de la mission

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 60 millions de dollars \$ de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/ Projet Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/WARDIP) placé sous la tutelle du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre **du Recrutement d'un cabinet pour le renforcement des capacités du personnel du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN).**

OBJECTIF ET THEMATIQUES DE LA FORMATION :

Cette formation a pour objectif de doter les cadres du MPTEN de connaissances pratiques, de techniques fondamentales et d'outils concrets pour faciliter la planification, la gestion et le suivi des projets et programmes selon une approche axée sur les résultats. Elle vise également à leur permettre de mieux comprendre les avantages et les limites du modèle de partenariat public-privé (PPP).

Les thèmes abordés sont :

- ✓ Module 1 : Gestion de projet axée sur les résultats ;
- ✓ Module 2 : Élaboration et mise en œuvre de politiques publique ;
- ✓ Module 3 : Suivi et évaluation de projets et politiques publique ;
- ✓ Module 4 : Montage de projets ;
- ✓ Module 5 : Partenariat public privé (PPP).

Le séminaire de formation se déroulera à Conakry pour une durée de 10 jours par phases de formation soit un total de 30 jour réparti en trois phases qui sont :

La première phase se déroulera du 01 au 12 Septembre 2025

La deuxième phase se déroulera du 15 au 26 Septembre 2025

La troisième phase se déroulera du 29 juillet au 10 Octobre2025

RÉSULTATS ATTENDUS

A la fin de la formation, chaque participant sera en mesure de :

- Connaître les origines, les leçons apprises et le fonctionnement de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Fournir aux participants une démarche méthodologique pour rendre opérationnelle la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Présenter les outils de la gestion des projets/programmes axée sur les résultats ;
- Comprendre la planification, le suivi et l'évaluation des projets et programmes ;
- Apprendre à définir un projet/programme (ses parties prenantes, ses objectifs, sa chaîne de résultats, ses indicateurs, ses risques et d'en élaborer le cadre logique), le planifier et en assurer le suivi ;
- Acquisition des connaissances en élaboration et montage de projet ;
- Comprendre l'importance, la nature et les limites des politiques publiques ;
- Identifier les acteurs, les processus et les méthodes menant à l'élaboration des bonnes politiques publiques ;
- Être capable de concevoir et mettre en œuvre une politique publique ainsi qu'un dispositif efficace de suivi-évaluation ;
- Assurer le pilotage d'une évaluation de politique publique, utiliser et valoriser les résultats de cette évaluation ;
- Comprendre la notion de PPP et pour quoi l'utiliser ;
- Analyser les politiques sectorielles ainsi que le cadre légal et institutionnel à mettre en place pour assurer que les PPP atteindront et réaliseront leurs objectifs de façon efficace
- Maîtriser les éléments- clés pour la préparation et la mise en œuvre d'un projet PPP ;
- Connaître les différents types de PPP.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), représenté par le Projet WARDIP invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir **en langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- ✓ Être un/ou un groupement de cabinet de renommée internationale, disposant des compétences techniques avérées en matière de formation et avoir au moins dix (10) ans d'expérience de terrain dans les domaines de la planification stratégique et opérationnelle, la gestion des projets dans le cadre d'approche-programme, le suivi des politiques publiques, le Suivi-Evaluation des programmes et projets, avoir également une expérience dans le développement du secteur privé, les études de faisabilité ou la réalisation de projets d'infrastructures de grande envergure financé ou appui conseil dans le cadre de mise en place de partenariats public-privé en Afrique.

II- Expériences spécifiques :

- ✓ Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expérience en matière d'appui aux organisations intergouvernementales en Afrique dans les domaines de la planification sectorielle, de la mise en œuvre des projets et programmes et dans le Suivi-Evaluation de projets d'infrastructures de grande envergure ;
- ✓ Avoir réalisé avec succès au moins cinq missions similaires au cours des dix dernières années ;

- ✓ Avoir de bonnes connaissances de l'écosystème entrepreneurial et l'environnement des affaires en Afrique subsaharienne, une expérience en République de Guinée est un atout ;
- ✓ Avoir la capacité de mobiliser une équipe réunissant les compétences requises pour la réalisation de la mission.

NB : Les références doivent être accompagnées de certificats de services rendus délivrés par les bénéficiaires des prestations et indiquant la description du projet, l'étendue et la valeur du marché. En l'absence de ces documents l'expérience déclarée ne sera pas considérée.

III. Capacité technique et administrative du cabinet (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale... (30 points) ; Expériences similaires..... (60 points) ; et (iii) organisation... (10 points).

Personnel :

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

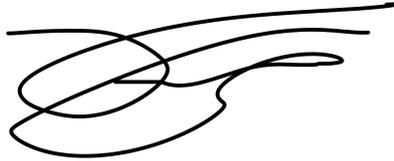
Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 mn Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **11 Août 2025 à 12 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent porter expressément la mention « *Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour le renforcement des capacités du personnel du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)* ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur par intérim du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN).

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est : Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN), Quartier Kaporo, Commune de Ratoma-Conakry, Immeuble BAH Kadiatou, référence la Société Easycom et à proximité du pont Kiridi, **E-mail : bounawardip24@gmail.com avec copie obligatoire à : fofanafodsaidou86@gmail.com**

Fait à Conakry, le 18 Juillet 2025



M. Fodé YOULA
Coordonnateur par intérim de WARDIP